

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais



L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 06 octobre, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Electoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL



Ville de MARCK

SEANCE

6 OCTOBRE 2025

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, MILLIEN Sophie, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, CARBONNER Thérèse, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANLY Sandrine, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, WASSELIN Jean-Guy, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, BOUCHEL Céline, BEN Sabrina.

Étaient excusés :

Corinne, Maire.

OBJET :

CADRE DE VIE

ACQUISITION DE 4 CONTAINEURS

AUTORISATION ET DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS MAGNIER Renée (Pouvoir CARBONNER Thérèse) (Pouvoir MERCIER Sabrina) **GEISLER Maryse** (Pouvoir NOËL Corinne) VANDEWALLE Julie **FUZELLIER Patrick** (Pouvoir LEFEBVRE Raymond) **VAUTIER Monique** (Pouvoir LOUCHEZ Laurence) **HUGOT Léa** (Pouvoir Evelyne FIOLET) (Pouvoir PILLE Robert) DEROI Alexandre **BOUCHEL Céline** (Pouvoir BOUCHEL William)

Était absent :

PERON Laurent

*** * ***

2025-10-24

Madame le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'optimisation des espaces de stockage sur le site de la Ferme des Aigrettes, il est proposé d'acquérir quatre conteneurs maritimes de petit modèle.

Ces conteneurs permettront d'organiser le rangement, de sécuriser les équipements et d'améliorer les conditions de travail sur le site.

Madame le Maire rappelle que GCT&M est susceptible de financer ce projet au travers d'un fonds de concours.

Le coût de l'opération, incluant l'achat, le transport et la mise en place des conteneurs, s'élève à 13 650 € HT dont le plan de financement est ci-dessous

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID: 062-216205484-20251006-20251024-DE

| DEPENSES | | FINANCEMENT | | |
|------------|-------------|------------------------|------|-------------|
| | Montant | Financeurs | Taux | Montant |
| Conteneurs | 13 650,00 € | Fonds de concours 2025 | 50% | 6 825,00€ |
| | | Ville | 50% | 6 825,00 € |
| Total HT | 13 650,00 € | Total HT | 100% | 13 650,00 € |
| | | | | |

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

AUTORISE la réalisation de ce projet,

AUTORISE Madame le Maire à présenter le dossier repris ci-dessus pour solliciter une participation financière de GCT&M au titre des fonds de concours,

AUTORISE Madame le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ce projet.

(Suivent les signatures) Pour extrait conforme, Le Maire,